

## Communiqué de presse

### Le Technopôle Domolandes organise le Concours National de la Création d'Entreprises Construction Durable 2018

**Saint-Geours-De-Maremne, le 29 mars 2018 - Domolandes** est une Technopôle située dans le département des Landes, spécialisée dans les thématiques de l'écoconstruction et du numérique appliqué à la filière du Bâtiment. Par son expertise, Domolandes participe au développement économique et technologique des porteurs de projets et des entreprises de la filière du bâtiment. Par rapport aux autres structures du même type, Domolandes se distingue par sa capacité à concilier à la fois les performances économiques, la solidarité entre les entrepreneurs et une utilité sociale.

#### Un Concours National

Créée à l'initiative de Domolandes, l'édition 2018 du Concours National de la Création d'Entreprises Construction Durable est lancée. Ce concours s'adresse aux porteurs de concepts, de projets de création et aux jeunes entreprises (moins de 3 ans), aux laboratoires de recherche et aux services *innovation* des sociétés de la filière du BTP et implantés sur le territoire français. Un **Grand Jury** composé des Présidents et des Directeurs Généraux des plus importants acteurs du secteur du Bâtiment, des Responsables des Grandes Ecoles et d'experts de la création d'entreprises, est en charge de l'arbitrage du concours. Chaque année plus de 50 candidatures sont étudiées et deux lauréats sont distingués dans les catégories « **ENTREPRISES** » et « **ÉMERGENCE** ».

#### Les thématiques concernées

Ce concours est destiné aux acteurs des domaines de : l'écoconception, les outils BIM, la gestion du cycle de l'eau, les énergies renouvelables, les écomatériaux, le traitement et la valorisation des déchets, les solutions constructives / enveloppe du bâtiment, l'efficacité énergétique, la qualité de vie et santé des utilisateurs, la Technologie et R&D, les solutions globales de rénovation, la domotique, les nouveaux business models, les solutions commerciales numériques et/ou virtuelles, le travail collaboratif, la dématérialisation, le BIG DATA, le partage de l'information, la maintenance des bâtiments, les smart cities, etc.

#### Comment concourir ?

Ce concours s'adresse à tous les porteurs de projets quels que soient leur statut ou leur situation professionnelle : étudiants, salariés du secteur public ou du secteur privé, chercheurs, demandeurs d'emploi, ainsi que les dirigeants d'entreprises innovantes.

**Les critères de sélection sont fondés sur :** le caractère innovant du projet, les compétences et les expériences des porteurs, la pertinence de la stratégie de développement et le potentiel de développement.

#### Les dotations

Ce concours offre **60 000 euros de dotations** réparties comme suit :

Un prix de 15 000€ en numéraire pour chaque Lauréat,

Une possibilité d'installation du projet lauréat dans la pépinière d'entreprises Domolandes qui sera majorée de 15 000 € supplémentaires de prestations ou un contrat de recherche sur site pour la catégorie ÉMERGENCE.

Une valorisation et une reconnaissance professionnelle générée par un jury prestigieux composé des personnalités les plus représentatives du secteur de la construction.

**Les équipes de Domolandes sont disponibles pour aider les candidats à constituer leur dossier.**

**Date limite du dépôt de candidatures : 30 juin 2018.**

[www.domolandes.fr/concours-national/](http://www.domolandes.fr/concours-national/)

